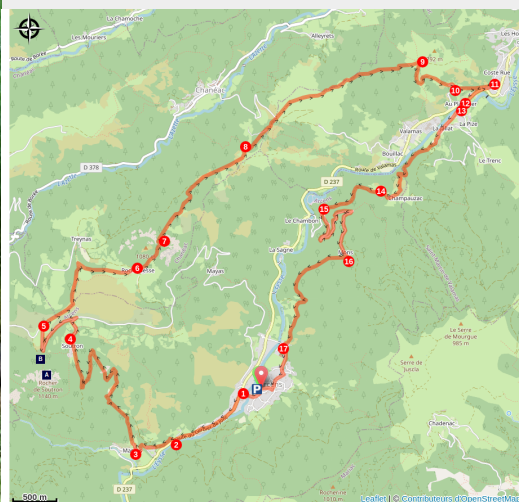


La Pétillante - VTT FFC N°40 Noir

Ardèche



Sentier arrivée sur Arcens (ccve)



Un parcours sportif de 21 km et 753 m D+ ravira les plus sportifs en recherche de dépaysement et d'effort !

Ce parcours sportif vous emmènera dans de belles forêts pour ensuite se hisser sur des crêtes panoramiques. Entre vallées de la Saliousse et de l' Eysse, les sucs volcaniques sont à portés de main !

Rafrichissez-vous au retour au plan d'eau d'Arcens !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 21.2 km

Dénivelé positif : 901 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Vue exceptionnelle

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Mairie, Arcens

Arrivée : Mairie, Arcens

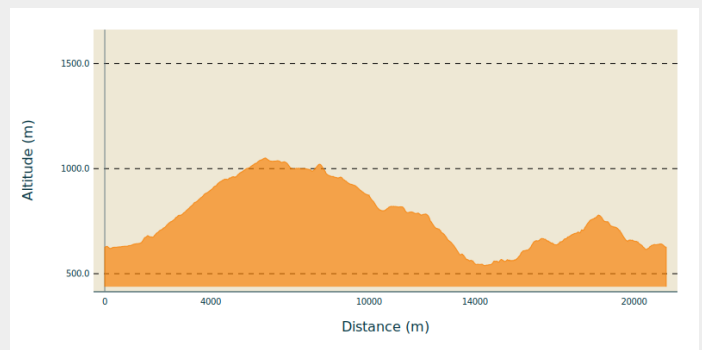
Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Arcens

2. Chanéac

3. Saint-Martin-de-Valamas

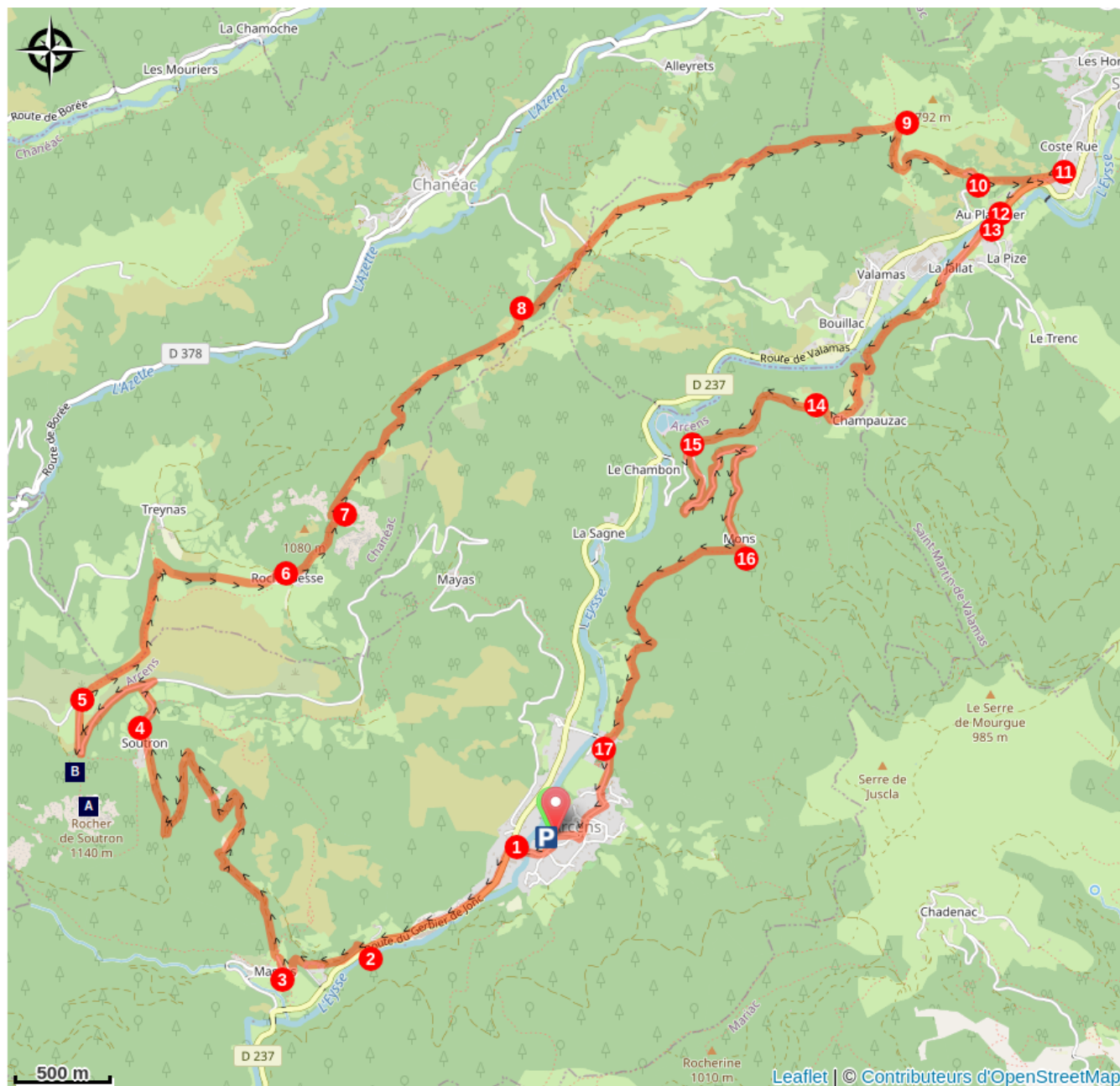
Profil altimétrique



Suivre le balisage VTT FFC 🚴 N°40 Noir.

1. 0 km : De la mairie, rejoindre le pont, puis suivre la route à gauche direction St Martial.
2. A 1,4 km quitter la route et prendre le chemin à droite.
3. 2 km : Après le hameau de Massas, monter la piste forestière jusqu'à Soutron.
4. 5 km : Traverser Soutron, puis au carrefour des routes, monter à gauche.
5. 6 km : Quitter la route et descendre le chemin à droite dans le virage.
6. 6. Passer ensuite derrières les maisons de Roche Besse.
7. 8 km : Belle descente entre les sucurs volcaniques.
8. 9,5 km : Quitter la piste et prendre à droite le sentier caillouteux qui rejoint les belles crêtes aériennes.
9. 11,5 km : Au niveau de la croix, descendre à droite la piste.
10. 13 km : Après la barrière, prendre le chemin à gauche au-dessus d'Albagnas.
11. A partir de la route, descendre tout de suite à droite pour rejoindre la D237.
12. 13,5 km : Sur la route D 237 au Plancher, aller à gauche sur le pont.
13. Remonter à droite parallèlement à la rivière Eysse.
14. 15,3 km : Passer sous le hameau Le Sarret et rejoindre la piste.
15. 16 km : Au carrefour des pistes, monter celle de gauche jusqu'à Mons.
16. 17,8 km : Passer sous les maisons de Mons et descendre à droite.
17. 19,5 km : Remonter la route à gauche jusqu'à Arcens.

Sur votre route...



 La chapelle (A)

 L'Hirondelle des rochers (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, suivre la D120 jusqu'à Saint-Martin-de-Valamas, puis prendre la D237 pour rejoindre la mairie d'Arcens.

Parking conseillé

Parking de la Mairie, Arcens

Accessibilité

Recommandé pour le VAE

Sur votre route...



La chapelle (A)

Sur le flanc de cet impressionnant éperon vous pourrez admirer la minuscule chapelle Saint-Julien de Soutron, datant du XVII^e siècle. Selon la légende, Julien était un pieux habitant de Soutron, retrouvé mort un soir d'été et dont la chapelle célèbre la vie exemplaire. Pendant longtemps, un pèlerinage avait lieu chaque été. La tradition s'est perdue jusque dans les années 90 où la chapelle fut restaurée et le pèlerinage reprit. L'exiguïté de la chapelle et l'escarpement ont conduit à placer un autel en contrebas de la chapelle.

Attribution : PNR Monts d'Ardèche



L'Hirondelle des rochers (B)

Hôte des escarpements rocheux, où elle trouve anfractuosités et cavités qui lui permettent d'installer son nid, l'Hirondelle des rochers est un passereau qui passe beaucoup de temps en vol. C'est la plus grande des hirondelles européennes ; sa queue carrée et dépourvue de «filets» la différencie de ses cousines l'Hirondelle des fenêtres et l'Hirondelle rustique. D'un plumage gris brun sur le dessus et plutôt clair sur le dessous, cette hirondelle se nourrit exclusivement de petits insectes qu'elle attrape en vol (moucheron, araignées, etc...).

Attribution : Nicolas Dupieux - PNR Monts d'Ardèche